

PROCÈS-VERBAL de la cinquième (17-05) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 9 mai 2017, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

17-05.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marianne Bérubé-Dufour, Marlène Cormier, Yolande Huard, Marie-Pier Martel, Jocelynn Meadows, Carole Paradis, Hélène Rhéaume et Jessy Talbot; messieurs Dany April (président), Serge Desrosiers, Julien Fecteau-Robertson, Dave Gagnon, Luc Jobin, Jean Simard, Richard Tousignant et Benjamin St-Gelais.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Annie-Claude Prud'homme et Odette Lefebvre.

ÉTAIT ABSENTE : madame Geneviève Morin.

ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ : mesdames Lucie Bernier (point .10) et Isabelle Breton (secrétaire d'assemblée).

Monsieur Dany April souhaite la bienvenue à l'assemblée.

17-05.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 4^e (17-04) réunion
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Information
- .05 – CMÉC - Modifications à la grille de cours Sciences de la nature : avis
- .06 – Amendement de la Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle : avis
- .07 – Procédure d'application de la Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle : information
- .08 – Plans-cadres de cours complémentaires (Vers l'Apocalypse : une planète en guerre et Panorama de la chanson québécoise) : dépôt
- .09 – Cheminement des dossiers d'attestations d'études collégiales (AEC) dans les instances du Collège
- .10 – Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski : dépôt
- .11 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est **PROPOSÉ** par madame Jocelynn Meadows, **APPUYÉ** par madame Lyanna Bernier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

...2

17-05.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E (17-04) RÉUNION

a) Adoption

Point 17-04.03 (Procès-verbal de la 3^e (17-03) réunion) / A) Adoption

Ajouter les noms suivants dans le libellé : Il est PROPOSÉ par madame Yolande Huard, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 3^e (17-03) réunion tel qu'il a été modifié.

Point 17-04.04 (Information) / Commission des affaires pédagogiques (CAP)

À la deuxième puce, modifier la dernière phrase comme suit : Pour Sciences humaines, [...] à une rencontre portant sur le profil de sortie des diplômées et diplômés attendu par les universités.

Point 17-04.07 (Cheminement des dossiers d'attestations d'études collégiales (AEC) dans les instances du Collège)

Retirer la deuxième phrase du paragraphe.

Point 17-04.09 (Procédure de la Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle)

Modifier la dernière phrase du premier paragraphe comme suit : Elle ajoute que la procédure entrera en vigueur à l'automne 2017.

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 4^e (17-04) réunion tel qu'il a été modifié.

b) Suites

Services adaptés :

Monsieur Dany April informe les membres qu'à partir de l'automne 2017 deux ressources supplémentaires s'ajouteront à l'équipe des Services adaptés afin de venir en aide aux étudiantes et étudiants qui nécessiteront le besoin. Il ajoute qu'un changement dans le mode de fonctionnement est à prévoir, et ce, contrairement à ce qui était déjà offert dans les années antérieures.

Monsieur April ajoute également qu'il y aura une augmentation des dégagements dans les centres d'aide disciplinaire dans le but d'aider davantage les étudiantes et étudiants. Il spécifie qu'à partir de l'automne 2017 lorsqu'un membre du personnel enseignant constatera qu'une étudiante ou qu'un étudiant a besoin d'une aide particulière, il sera automatiquement référé à un centre d'aide et du centre d'aide aux Services adaptés, s'il y a lieu.

17-05.04 – INFORMATION

Aucun point d'information n'est ajouté à l'ordre du jour.

17-05.05 – CMÉC - MODIFICATIONS À LA GRILLE DE COURS SCIENCES DE LA NATURE : AVIS

Depuis le début du programme Techniques de réadaptation physique - 144.A0 (maintenant nommé Techniques de physiothérapie), deux cours de biologie sont ajoutés à la tâche de la discipline 101-Biologie. En pratique, trois cours de 5 heures (avec des dédoublements de laboratoire) sont actuellement prévus à la planification scolaire aux trimestres d'automne et un seul cours est planifié

lors des trimestres d'hiver. Cette situation répétitive provoque un trop grand déséquilibre entre la charge de travail des trimestres d'automne et d'hiver.

Hypothèse de travail

Le déplacement du cours *Biologie générale II* (communément appelé *Physiologie du vivant*) du troisième trimestre (automne) vers le quatrième trimestre (hiver) permettrait de résoudre la problématique soulevée. Le déplacement de ce cours est possible en l'interchangeant avec le cours *Chimie organique*.

CONSIDÉRANT que la séquence des cours de chimie et de biologie peut rester dans l'ordre;

CONSIDÉRANT que la réalisation du cours *Chimie organique* avant le cours de *Biologie générale II* peut représenter un avantage important en ce qui a trait à la réussite et aux connaissances de base (enzymes, molécules, etc.) pour le deuxième cours de biologie;

CONSIDÉRANT que l'équilibre de la charge de travail de la discipline Biologie peut être optimisé permettant ainsi d'éviter la surcharge professionnelle tout en assurant une meilleure disponibilité et un encadrement plus adapté aux étudiantes et étudiants;

CONSIDÉRANT que la charge de travail des étudiants reste pratiquement la même (même pondération);

CONSIDÉRANT que la modification envisagée ne provoque pas de changement par rapport à la charge annuelle;

CONSIDÉRANT que les changements proposés peuvent être réalisés sur une seule année scolaire et sont applicables dès l'automne 2017;

CONSIDÉRANT qu'un seul préalable de la grille du programme doit être modifié;

CONSIDÉRANT que le Comité des études du CMÉC a adopté les modifications telles qu'elles ont été présentées;

Il est PROPOSÉ par madame Hélène Rhéaume, APPUYÉ par monsieur Serge Desrosiers et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les modifications liées à la grille de cours et à un préalable du programme Sciences de la nature telles qu'elles ont été présentées.

17-05.06 – AMENDEMENT DE LA POLITIQUE VALORISANT LA RIGUEUR ET L'HONNÉTÉTÉ INTELLECTUELLE : AVIS

Le 19 avril 2016 (CA 16-03.11), le conseil d'administration du Collège de Rimouski a procédé à l'adoption de la *Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle* (E-05), en remplacement du *Règlement sur le copiage, la falsification, la fraude et le plagiat* (Règlement 06-04.22) lorsque celui-ci sera abrogé.

À la suite de cette adoption, chacune des composantes du Collège a entrepris des travaux pour l'élaboration de sa propre procédure d'application de la *Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle*. Au cours de ces travaux, on constate que des modifications mineures devraient être apportées à la politique afin d'assurer la cohérence du texte des documents.

Que les travaux d'élaboration des procédures d'application ont mis en lumière des améliorations mineures à apporter à la politique qui assurent une meilleure cohérence entre celle-ci et les pratiques de chacune des composantes;

Il est PROPOSÉ par madame Carole Paradis, APPUYÉ par madame Yolande Huard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'amendement de la *Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle* (E-05) telle qu'elle a été présentée. Cette politique remplacera le *Règlement sur le copiage, la falsification, la fraude et le plagiat* (Règlement 06-04.22) lorsque ce dernier sera abrogé.

17-05.07 – PROCÉDURE D'APPLICATION DE LA POLITIQUE VALORISANT LA RIGUEUR ET L'HONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE : INFORMATION

Madame Jocelynn Meadows mentionne que des modifications mineures ont été apportées à la procédure d'après les commentaires émis et que d'autres pourraient survenir ultérieurement afin d'ajuster cette dernière. Elle profite de l'occasion pour remercier madame Ann-Marie Nadeau, conseillère pédagogique au Développement pédagogique, pour le travail réalisé dans tout son processus.

17-05.08 – PLANS-CADRES DE COURS COMPLÉMENTAIRES (VERS L'APOCALYPSE : UNE PLANÈTE EN GUERRE ET PANORAMA DE LA CHANSON QUÉBÉCOISE) : DÉPÔT

Madame Jocelynn Meadows présente le plan-cadre du cours *Vers l'Apocalypse : une planète en guerre*. Elle précise que ce dernier est un cours transdisciplinaire, qu'il n'a jamais été donné et qu'il a été puisé dans la banque de cours complémentaires.

Certains membres s'interrogent à savoir si ce dernier devrait être proscrit aux étudiantes et étudiants du programme Sciences humaines afin d'être équitable pour l'ensemble de la population étudiante. Monsieur Serge Desrosiers, directeur adjoint au Service à l'enseignement, API et Registrariat, explique la façon d'attribuer les cours complémentaires. Madame Meadows communiquera avec le département titulaire du cours et reviendra sur l'approche qu'il désire donner à celui-ci lors de la prochaine séance.

En ce qui a trait au plan-cadre *Panorama de la chanson québécoise*, madame Jocelynn Meadows en fait la présentation et explique que ce cours se donne actuellement, à l'hiver 2017. Elle précise que celui-ci n'a pas fait l'objet d'un avis de la commission des études avant de commencer à l'offrir.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-05.09 – CHEMINEMENT DES DOSSIERS D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) DANS LES INSTANCES DU COLLÈGE

Monsieur Dany April présente les documents transmis sur le cheminement des dossiers d'attestations d'études collégiales (AEC). Il ajoute que l'objectif de la réflexion est de trouver une façon efficace de traiter de ces dossiers en considérant le comité des études et les types d'attestations d'études collégiales (AEC).

Considérant la teneur des discussions engendrées par l'assemblée, un membre suggère de former un sous-comité afin de discuter de ce dossier. Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Jean Simard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de créer un sous-comité afin d'élaborer plusieurs scénarios concernant le cheminement des dossiers d'attestations d'études collégiales (AEC) dans les instances du Collège et de présenter ces derniers à la commission des études.

Le sous-comité sera composé par : deux représentants du personnel enseignant (Marianne Bérubé-Dufour et Benjamin St-Gelais), une représentante de l'AGECR (Jessy Talbot), deux représentants du personnel professionnel, dont un de la Formation continue (Lyanna Bernier et Odette Lefebvre) ainsi qu'un membre du personnel d'encadrement (Jocelynn Meadows).

Monsieur April mentionne également qu'une réflexion est à porter sur le moment des déroulements du comité des études, si ce dernier demeure, et de la commission des études.

17-05.10 – POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : DÉPÔT

Madame Lucie Bernier, directrice adjointe au Service de la qualité de l'enseignement et des programmes, présente l'historique de la précédente *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski*, élaborée en 2009. Elle mentionne que toutes les procédures ont été retirées dans la nouvelle version de la politique de façon à ce qu'elle soit institutionnelle. Les acteurs ont également été revus. Ayant comme objectif de mettre en application la politique au début de l'année scolaire 2017-2018, madame Bernier précise que la politique pourrait être adoptée par le conseil d'administration au mois de juin. Quant au cadre d'application, il sera déposé à différents endroits afin de le rendre accessible à toute la communauté collégiale.

Certains membres demandent à obtenir davantage de temps pour lire le document afin de bien distinguer la politique versus les éléments du cadre d'application qui englobe plusieurs procédures.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-05.11 – PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

- Plans-cadres des cours complémentaires (vers l'apocalypse : une planète en guerre et panorama de la chanson québécoise) : avis
- Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski : avis
- Cheminement des dossiers d'attestations d'études collégiales (AEC) dans les instances du Collège

La séance est levée à 10 h 35.

Président

Secrétaire d'assemblée